

## QUESTION

**Auteur** AdG/LA, par Olivier Turin et Guillaume Sonnati (suppl.)  
**Objet** Retard dans la construction de l'Hôpital Riviera-Chablais

---

Le Tribunal cantonal vaudois a décidé d'annuler la décision d'adjudication des travaux de l'Hôpital Riviera-Chablais étant donné que les principes fondamentaux des marchés publics n'avaient pas été respectés. Cette décision du Tribunal a pour conséquence de retarder la construction de cet Hôpital, dont l'urgence n'est plus à démontrer pour répondre, de manière optimale, aux besoins en matière de santé de la population chablaisienne.

### **Conclusion**

Quel impact cette décision du Tribunal cantonal aura-t-elle sur l'échéancier des travaux de cet Hôpital et sur la prise en charge hospitalière actuelle des Chablaisiens?